DEL 20.12.2013-087 : Dénomination de rues à Kermerour Pont Kereon et Ty Nevez Kerlagadic.

Dans une volonté de normalisation des adresses, il a été envisagé de dénommer trois rues dans les secteurs de Kermerour Pont Kereon et Ty Nevez Kerlagadic.

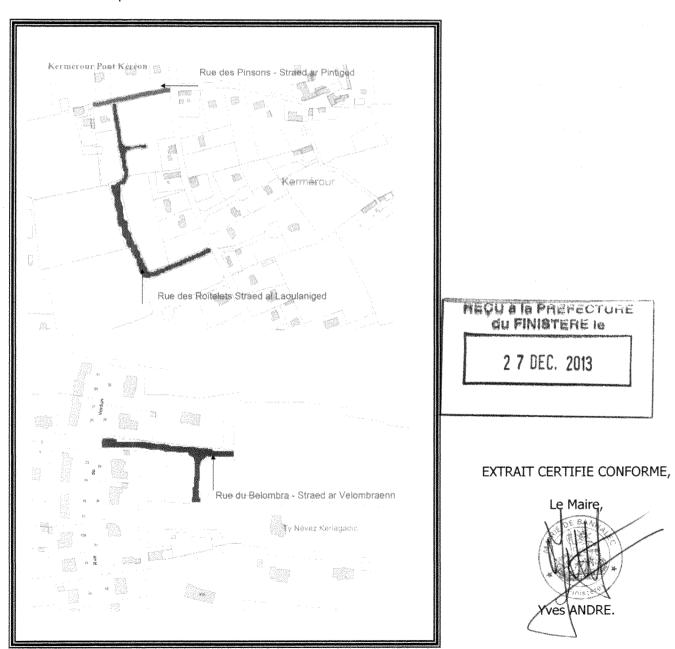
Une réunion à laquelle fut convié l'ensemble des riverains a été organisée le 17 octobre 2013. Ces trois noms sont proposés à l'assemblée délibérante, seule compétente en matière d'odonymie.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Nomme les rues suivantes,

- Rue des pinsons / Straed ar Pintiged
- Rue des roitelets / Straed ar Laoulaniged
- Rue du Belombra / Straed ar Velombraenn

Conformément au plan suivant :





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2013

L'An deux mil treize, le vingt décembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, à la Mairie, salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée le douze décembre deux mil treize, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice: 27.

Etaient présents :

M. Yves ANDRÉ, M. Guy LE SERGENT, M. Daniel SELLIN, Mme Josiane ANDRÉ, Mme Nicole RIOUAT, M. Marcel JAMBOU, Mme Martine PRIMA, M. Arnaud TAËRON, Mme Marie-France LE COZ, Mme Colette LE BOURHIS, Mme Yveline SINQUIN, Mme Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ, Mme Marie-José TOULLEC, M. Bruno PERRON, Mme Marie-Laure FALCHIER, Mme Pascale LE BOURHIS, M. Christophe LE ROUX, M. Yannick GUERNEC, M. Gérard BÉRAUT, M. Florent HILIOU, M. Stéphane LE GUERER.

Etaient absents:

Mme Michèle BERNARD-LE ROUX, excusée, qui a donné procuration à Madame Martine PRIMA,

M. Stéphane LE PADAN, excusé, qui a donné procuration à Monsieur Yves ANDRE,

M. Alain JACQUIOT, excusé, qui a donné procuration à Madame Marie-José TOULLEC,

M. Jean-François LE ROUX, excusé, qui a donné procuration à Monsieur Florent HILIOU,

Mme Catherine FAVERIE.

Mme Marie-Renée THIEC.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Yves ANDRÉ, Maire.

Le Conseil Municipal a choisi M. Yannick GUERNEC, Conseiller Municipal, pour secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal est mis aux voix.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 septembre 2013.